



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 mai 2021 à 17 h 00

-----  
AUJOURD'HUI sept mai deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 avril 2021, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Lactitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Jérôme GODARD à Christine DULAC ROUGERIE

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

-----  
*Alparslan COSKUN, Fatima CHENNOUF-TERRASSE et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation de la question n°1.*

*Vincent SOULIGNAC arrive pendant la présentation commune aux questions n°2 et 3 (fin du pouvoir donné à Thomas WEIBEL).*

*Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET).*

*Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°4 et donne pouvoir à Marianne MAXIMI.*

*Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°7 (fin du pouvoir donné à Jean-Pierre BRENAS).*

*Lucie MIZOULE quitte la séance avant le vote de la question n°21 et donne pouvoir à Pierre MIQUEL.*

*Sylviane TARDIEU quitte la séance au cours de la question n°38 et revient dans la séance avant le vote du vœu a).*

-----  
**Rapport N° 17**  
**DEMANDE DE SUBVENTION - FORMATION D'INTERNES EN MEDECINE**  
**GENERALE ET JEUNES MEDECINS - FAYR GP**  
-----

La Ville de Clermont-Ferrand souhaite prendre toute sa place en tant que collectivité territoriale sur la question de la santé publique et ainsi soutenir les partenaires qui œuvrent au rayonnement de projets ambitieux visant à améliorer la qualité de vie et de soins de ses habitants.

La question de l'accès aux soins est un sujet d'ampleur nationale qui mobilise certes l'État au travers de différents textes législatifs promulgués mais également les collectivités territoriales dont la connaissance de leur territoire permet de contribuer à l'accompagnement de projets d'offres de soins en lien avec les partenaires institutionnels et le tissu associatif local concernés.

French Association of Young Researchers in General Practice (FAYR-GP) est une association de jeunes médecins généralistes avec des projets d'étude en cours, de jeunes chefs de cliniques et d'internes de médecine générale désireux de préparer leur thèse. Son objectif est de développer la recherche en soins primaires. Pour ce faire, l'association organise tous les ans, un événement « l'Ecole d'Automne », qui propose sur deux jours aux participants d'approfondir leurs compétences en recherches, notamment pour les thèses des internes, au travers d'ateliers pratiques sur la recherche quantitative, qualitative et bibliographique.

FAYR-GP, dans le cadre de l'organisation des journées de formation de l'Ecole d'Automne dont la dernière édition s'est tenue à Clermont-Ferrand, sollicite la Ville pour une demande de subvention de 1 000 euros pour permettre au plus grand nombre de nos jeunes médecins de pouvoir accéder à ces formations à un coût réduit.

Il est pertinent pour la collectivité de resserrer les liens avec la Faculté de Médecine et notamment son Département de Médecine Générale avec lequel nous avons un projet, dès que la situation sanitaire le permettra, de monter un événement en vue d'attirer de jeunes médecins à venir s'installer en MSP ou centre de santé dans les QPV clermontois où le manque de généralistes est toujours prégnant.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver cette demande de subvention de 1 000 euros et d'autoriser Monsieur le Maire à signer celle-ci et à procéder aux opérations nécessaires à son exécution.

**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

**2 - JUIN 2021**

Pour le Maire et par délégation  
L'Adjointe,



Sylviane TARDIEU